RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

S'ENGAGER POUR LE CLIMAT

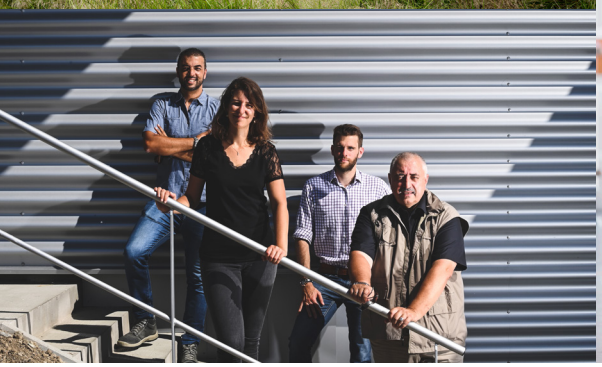

SYNTEC INGÉNIERIE

SOMMAIRE

4 ÉDITO

6 L'INGÉNIERIE

7 EN UN COUP D'ŒIL LES RÉUSSITES MARQUANTES EN 2022

8 3 ENGAGEMENTS POUR 2022

10 **Engagement 1 |** Accélérer la réindustrialisation de la France en mobilisant les ressources de l'ingénierie française

12 **Engagement 2 |** Éclairer les décideurs sur la faisabilité des recommandations sur le climat

14 **Engagement 3 |** Associer les jeunes générations à la conception des projets à impact sociétal

16 FAIRE RAYONNER L'INGÉNIERIE DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

16 Infrastructures

17 Bâtiment

17 Géotechnique

18 Environnement & Biodiversité

18 Conseil en technologies

19 Industrie & Énergie

20 FOCUS

20 Parcours Ingé

21 EDEC Climat et métiers de l'ingénierie - *Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences*

22 Évolutions clés du CCAG MOE

23 Rencontres Internationales de l'Ingénierie

24 NOUVEAUX SERVICES

26 GOUVERNANCE ET INSTANCES

27 PERSPECTIVES 2023

RYTHMÉE PAR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES PUIS LÉGISLATIVES, 2022 A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DENSE POUR NOTRE FÉDÉRATION.

Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie

Tout au long de l'année, Syntec-Ingénierie a travaillé à consolider et à porter les propositions de ses entreprises adhérentes auprès des équipes de campagne puis des nouvelles mandatures. Au total, ce sont 41 propositions qui ont été élaborées, afin de permettre à la France d'incarner un leadership fort sur les sujets des énergies, de l'industrie, du climat et de la formation. Parmi nos succès, sont à noter : le retour des mathématiques obligatoires en classe de première et l'annonce plus récente d'un vaste plan de relance du nucléaire en France, énergie décarbonée essentielle au regard des enjeux climatiques et de souveraineté. Sur un plan plus technique mais non moins crucial, nous avons continué de veiller à la bonne application du cahier des clauses administratives générales de maîtrise d'œuvre (CCAG MOE) et avons eu la satisfaction de voir nos demandes écoutées, au bénéfice de la profession : mise à jour de la fiche n° 20 relative à l'allongement de la durée de chantier pour les marchés de MOE, et parution d'un décret précisant les règles applicables aux engagements du MOE au respect du coût prévisionnel, puis du coût final de l'ouvrage.

En matière de formation, notre syndicat s'est montré particulièrement actif et créatif. Citons tout d'abord la signature d'un EDEC pour le climat. Cet engagement de développement de l'emploi et des compétences en matière de climat et de biodiversité constitue une avancée majeure pour l'ingénierie en ce qu'elle y est officiellement reconnue par l'État comme l'un des acteurs clés dans la conception et la mise en œuvre de solutions en faveur du climat. Et à ce titre, l'accord-cadre prévoit un plan d'action pour renforcer la montée en compétences des salariés du secteur. À retenir également : la création de Parcours Ingé, dispositif inédit de formation et d'insertion professionnelle vers les métiers de l'ingénierie. Une initiative ambitieuse qui a mobilisé élus et représentants des entreprises et permanents tout au long de l'année, et dont nous attendons la promotion pilote en septembre 2023 à l'ISTP avec impatience !

> Nous avons travaillé à structurer un peu plus notre organisation autour de ce qui nous anime et de ce que nous souhaitons porter collectivement.

Au cours de l'année 2022, nous avons également eu le plaisir d'accueillir 39 nouvelles entreprises. Nous leur souhaitons une nouvelle fois la bienvenue. Pour continuer d'accompagner et de soutenir l'activité de nos adhérents, nous avons étoffé encore notre offre de services : mise en place d'une centrale d'achats générant des économies globales à hauteur de 50 %, lancement d'une cellule de veille active CCAG, animation de tables rondes et de conférences, ou encore organisation de forums de recrutement physiques et dématérialisés. Meet'ingé, qui célébrait sa 21e édition, a connu une affluence record, avec + 20 % de fréquentation et près de 1 000 offres d'emploi à pourvoir. Enfin, nous avons travaillé à structurer un peu plus notre organisation autour de ce qui nous anime et de ce que nous souhaitons porter collectivement. Après de longs mois de travail, nous nous sommes dotés d'une raison d'être. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à porter haut le drapeau de l'ingénierie tout au long de 2022 – élus, représentants, délégués régionaux et permanents !

L'INGÉNIERIE

UNE PROFESSION CRÉATRICE DE RICHESSES

52,8 mds € de chiffre d'affaires réalisé

par **80 580** entreprises qui emploient

315 000 salariés au total

100 000 recrutements en 2022

UNE ACTIVITÉ FORTE PARTOUT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

75 % des établissements implantés en régions

31 % du CA réalisé à l'export

UN SECTEUR QUI CULTIVE L'INNOVATION

6,2 % du CA consacré à la recherche & développement (R&D)

contre **2,2 %** de PIB en moyenne en France.

Sources : OPIIEC (Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement). – INSEE - Ésane.

EN UN COUP D'ŒIL

LES RÉUSSITES MARQUANTES EN 2022

MOBILISATION DE L'INGÉNIERIE POUR LES ÉLECTIONS

Syntec-Ingénierie a élaboré et porté des propositions concrètes sur l'énergie, le climat, la formation et l'industrie à l'occasion des élections présidentielles et législatives. Plus de 33 rendez-vous avec les équipes de campagne ont été organisés. Parmi les victoires, sont à noter : le retour des mathématiques obligatoires en classe de première (devenues optionnelles antérieurement), ou encore l'accélération de la construction de nouveaux EPR.

MOBILISATION DE LA PROFESSION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES – 8 MARS

Syntec-Ingénierie a lancé une campagne collaborative sur les réseaux sociaux en faveur de l'égalité femmes-hommes, invitant l'écosystème à prendre la parole via les hashtags #IngéEgalité et #BreakTheBias. Plus de 500 publications comptées en une journée.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE L'INGÉNIERIE – 2 JUIN

Organisé par Syntec-Ingénierie pour la 3e année, l'événement a regroupé 200 participants à Paris. La journée dédiée à l'accompagnement des entreprises à l'export a été rythmée par des conférences et du networking.

CRÉATION DE PARCOURS INGÉ – SEPTEMBRE

Syntec-Ingénierie lance un nouveau programme de formation pour insérer immédiatement plus de jeunes dans l'ingénierie. 100 % en alternance, 100 % pris en charge et avec 70 % de temps passé en entreprise pour les étudiants, le parcours entend démocratiser l'accès aux filières scientifiques et techniques, et répondre aux besoins des entreprises. Il a été élaboré en partenariat avec l'ISTP.

SIGNATURE DE 4 ACCORDS DE PROGRÈS SOCIÉTAUX – 13 DÉCEMBRE

Par l'intermédiaire de la Fédération Syntec, Syntec-Ingénierie a signé 4 accords qui apportent des avancées sociétales inédites pour les entreprises et les salariés de la branche. Sécurisation d'un droit à la déconnexion, validation des grands principes du télétravail, ou encore droit nouveau accordant une autorisation d'absence de 2 jours à la femme ainsi qu'à son conjoint/conjointe en cas d'interruption spontanée de grossesse.

CLIMAT – RECONNAISSANCE PAR L'ÉTAT DE LA CONTRIBUTION DÉCISIVE DE L'INGÉNIERIE – 14 FÉVRIER

Avec la Fédération Syntec et les partenaires sociaux, Syntec-Ingénierie a signé l'accord-cadre « Climat et métiers de l'ingénierie ». À travers ce programme, l'État identifie les entreprises d'ingénierie comme des acteurs clés dans la conception et la mise en œuvre de solutions en faveur du climat, et entend renforcer la montée en compétences des salariés du secteur pour répondre aux grands enjeux de la transition écologique.

RECORD D'AFFLUENCE AUX FORUMS DE RECRUTEMENT – MAI, JUIN ET OCTOBRE

Syntec-Ingénierie a organisé 3 éditions de Meet'ingé en 2022. Les deux forums de recrutement en ligne ont comptabilisé 1 800 candidats et ont permis de réaliser 750 entretiens. L'événement au Carreau du Temple (Paris) a réuni près de 1 200 étudiants et 64 entreprises exposantes.

PARRAINAGE DE LA PROMOTION 2025 DE L'ESTP – SEPTEMBRE

Pendant 3 ans, Syntec-Ingénierie et 11 entreprises d'ingénierie partenaires accompagneront les étudiants de l'ESTP dans leur formation en leur faisant découvrir de l'intérieur des métiers et des activités empreints de sens, au cœur de la transition écologique.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (CCAG MOE) – OCTOBRE ET DÉCEMBRE

Syntec-Ingénierie a été particulièrement vigilante lors de la publication des documents de mise en œuvre du CCAG MOE, afin de vérifier leur conformité à l'esprit initial des textes, et au respect des intérêts des entreprises d'ingénierie. Les demandes de Syntec-Ingénierie ont été entendues, avec la mise à jour complète de la fiche n° 20 du guide d'utilisation des CCAG relative à l'allongement de la durée de chantier pour les marchés de MOE, ainsi que la parution d'un décret qui vient préciser les règles applicables aux engagements du MOE au respect du coût prévisionnel, puis du coût final de l'ouvrage.

3 ENGAGEMENTS POUR 2022

Syntec-Ingénierie s'est dotée d'une raison d'être qui structure son action autour de 3 engagements

Regarder la vidéo sur notre raison d'être

ENGAGEMENT 1

Accélérer la réindustrialisation de la France en mobilisant les ressources de l'ingénierie française

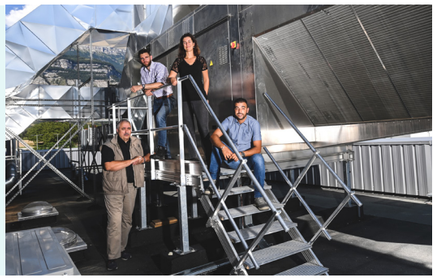

ENGAGEMENT 2

Éclairer les décideurs sur la faisabilité des recommandations sur le climat

ENGAGEMENT 3

Associer les jeunes générations à la conception des projets à impact sociétal

ENGAGEMENT 1

Accélérer la réindustrialisation de la France en mobilisant les ressources de l'ingénierie française

2022 a été marquée par différents scrutins et la mise en place d'un nouveau gouvernement. En tant que syndicat professionnel, Syntec-Ingénierie a redoublé d'efforts pour défendre les intérêts des entreprises d'ingénierie et faire entendre leurs voix. Elle a ainsi élaboré un plaidoyer de la profession intitulé *Miser sur l'innovation et l'excellence technologique pour concevoir un avenir durable*. Structuré autour de quatre grands thèmes – énergie, formation, climat et industrie –, ce document formule 41 propositions concrètes pour que la France soit en mesure d'incarner un leadership sur ces enjeux durant ces prochaines années.

Téléchargez le pdf

Une promotion pratique du label « Relations fournisseurs et achats responsables »

Depuis plusieurs années, les relations et pratiques commerciales entre donneurs d'ordre et ingénieries se dégradent. Dans ce contexte, Syntec-Ingénierie a invité les pouvoirs publics à promouvoir plus largement le label « Relations fournisseurs et achats responsables ».

Sous cette impulsion, le Médiateur des entreprises a élaboré en octobre 2022 un guide complet à destination des collectivités publiques. Syntec-Ingénierie s'est félicitée de cette parution qui pose les bases pratiques de relations et pratiques commerciales plus responsables.

Reconnaissance et éligibilité de l'ingénierie dans les appels à projets

Toujours dans l'optique de créer un pacte de confiance entre donneurs d'ordre et fournisseurs, Syntec-Ingénierie a prôné de **rendre éligibles les ingénieries externalisées dans le cadre de consortiums relevant d'appels à projets lancés par l'État au niveau national.**

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) ouvert en août 2022 sur le rebond industriel dans la filière automobile a consacré un volet entier à l'ingénierie, soit 10 millions d'euros de soutien.

Développement de l'hydrogène à l'échelle nationale

Dans l'optique de faire de la France le champion mondial de l'hydrogène bas carbone, Syntec-Ingénierie a proposé de lancer une série de grands projets hydrogène.

Le 8 mars 2022, 15 projets français ont été sélectionnés pour participer au PIIEC – Projet important d'intérêt européen commun – en matière d'hydrogène. Il s'agit de constituer une véritable rampe de lancement pour la filière de l'hydrogène décarboné.

Soutien au nucléaire

L'énergie nucléaire permet de répondre à plusieurs impératifs : la souveraineté industrielle, la poursuite de la neutralité carbone et l'augmentation des besoins en électricité. De ce fait, Syntec-Ingénierie a appelé les pouvoirs publics à accompagner vigoureusement l'énergie nucléaire du futur, en complément des énergies renouvelables intermittentes.

En droite ligne avec ces propositions, le président de la République, Emmanuel Macron, a donné le coup d'envoi à Belfort en février 2022 d'un plan de relance du nucléaire. Syntec-Ingénierie a par ailleurs participé au débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) en octobre 2022 et a apporté tout son soutien à la construction de six réacteurs nucléaires de type EPR2.

Réduction des déchets nucléaires

Afin d'accompagner l'énergie nucléaire du futur, Syntec-Ingénierie a également encouragé à investir dans les programmes de recherche et les solutions innovantes pour réduire les déchets nucléaires.

Le 8 mars 2022, le gouvernement a lancé, dans le cadre du plan d'investissement France 2030, un programme d'appel à projets pour de nouveaux concepts complets de réacteurs nucléaires innovants, permettant une meilleure gestion des déchets radioactifs.

À NOTER ÉGALEMENT

- Signature de la charte « Je décarbone » à Bercy en octobre 2022.

Je-decarbone

- Collaboration avec le syndicat professionnel de l'industrie nucléaire française (GIFEN) sur le programme Match, un outil de planification des compétences par spécialités.
- De nombreux rendez-vous institutionnels, notamment avec Xavier Ursat (président du GIFEN), Alain Tranzer (délégué général à la qualité industrielle et aux compétences nucléaires, EDF), Bernard Doroszczuk (président de l'Autorité de sûreté nucléaire) ou encore Hélène Badia (présidente de l'Université des métiers du nucléaire).

ENGAGEMENT 2

Éclairer les décideurs sur la faisabilité des recommandations sur le climat

Parce qu'elles interviennent dès la conception des projets, les entreprises d'ingénierie ont un impact déterminant sur l'empreinte carbone finale des infrastructures d'eau, de transport, d'énergie, de traitement des déchets, des bâtiments, des technologies, des équipements ou encore des procédés industriels. Syntec-Ingénierie, qui a lancé en 2019 une charte de la profession sur le climat, a intensifié ses efforts en 2022 : renforcement des compétences des salariés du secteur et accompagnement des entreprises de la profession vers la décarbonation, mais aussi actions d'influence pour éclairer les décideurs sur la faisabilité des recommandations climat.

Téléchargez le pdf

CONTRIBUTIONS DE L'INGÉNIERIE À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Signature de l'EDEC Climat

Avec la Fédération Syntec et les partenaires sociaux, Syntec-Ingénierie a signé l'accord-cadre « Climat et métiers de l'ingénierie ». Ce programme, soutenu par l'OPCO Atlas, est un engagement à développer l'emploi et les compétences (EDEC) afin de répondre aux enjeux climatiques et de biodiversité.

À travers cet accord, l'État identifie les entreprises d'ingénierie comme des acteurs clés dans la conception et la mise en œuvre de solutions pour le climat, et entend renforcer la montée en compétences des salariés en la matière.

Il prévoit cinq actions, dont la déclinaison d'un référentiel de compétences pour les entreprises et salariés du secteur de l'ingénierie, le développement des certifications « créateur de changement pour le climat et la biodiversité », ou encore le développement du contenu de formation et de certification numérique « climat ».

Décarbonation de la filière construction

Syntec-Ingénierie a activement participé à l'élaboration de la Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC) en publiant un cahier d'acteur. Elle a par ailleurs mis en place un groupe de travail « Empreinte carbone des infrastructures ». Ce dernier a participé activement à la feuille de route « décarbonation du cycle de vie du bâtiment » et à l'élaboration d'un plaidoyer pour la réduction et l'évitement des émissions carbone.

ACTIONS D'INFLUENCE – NOS SUCCÈS

Généralisation de l'enseignement des enjeux de la transition écologique

Impliqué au sein des transitions environnementales et énergétiques de notre pays, l'ingénieur doit intégrer dans ses réflexions et ses décisions les enjeux liés à la transition écologique. Lors des dernières élections, Syntec-Ingénierie a porté des propositions concrètes pour placer ces problématiques au cœur des formations scientifiques et techniques.

Le 20 octobre 2022, la ministre de tutelle Sylvie Retailleau a annoncé une initiative vertueuse : la généralisation de l'enseignement des enjeux de transition écologique dans les études supérieures.

Extension de l'obligation d'élaborer un SPASER pour les collectivités territoriales

La commande publique représente en France près de 200 milliards d'euros et 8 % du PIB. Elle constitue donc un levier majeur de mise en œuvre de la transition écologique par son poids et par son effet d'entraînement sur la commande privée. Ainsi, Syntec-Ingénierie a recommandé d'étendre le champ des collectivités territoriales soumises à l'obligation d'élaborer un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). L'objectif ? Tendre vers une neutralité carbone de la commande publique.

En mars 2022, une avancée significative a été obtenue avec l'abaissement à 50 millions d'euros du seuil au-delà duquel l'adoption d'un SPASER est obligatoire. 300 collectivités sont désormais concernées.

SERVICES ADHÉRENTS

Trois ans après la signature de la Charte de l'ingénierie pour le climat, Syntec-Ingénierie a organisé une journée spéciale le 8 novembre à la Recyclerie, entre retours d'expériences et feuille de route sur les évolutions à venir pour les entreprises.

Afin d'accompagner ses adhérents dans leurs démarches climat, Syntec-Ingénierie a entrepris de nombreuses actions en 2022. Parmi celles-ci, Syntec-Ingénierie a organisé un webinaire sur les émissions de carbone évitées dans le cadre du plan d'action climat 2022. L'occasion de rappeler les grands principes du calcul de ces émissions et les règles de leur comptabilité.

ENGAGEMENT 3

Associer les jeunes générations à la conception des projets à impact sociétal

L'économie française a besoin de 50 000 à 60 000 nouveaux ingénieurs diplômés par an, alors que les écoles françaises n'en forment que 40 000 annuellement. Une situation qui impacte directement les entreprises d'ingénierie, qui souffrent d'un sous-effectif structurel. Pour répondre à ces besoins en compétences, il est capital d'accompagner tous les talents de l'innovation technique et scientifique. Syntec-Ingénierie établit plusieurs priorités.

- Préserver l'excellence de la filière d'ingénierie au service de l'indépendance économique.
- Adapter la formation des jeunes issus des filières scientifiques et techniques aux besoins des entreprises.
- Favoriser une plus grande ouverture sociale des filières longues scientifiques et techniques.
- Renforcer la féminisation des filières scientifiques et techniques.

Téléchargez le pdf

FORMATION : ORIENTER LES JEUNES VERS L'INGÉNIERIE

Parrainage de la promotion 2025 de l'ESTP

Pour affermir l'articulation entre écoles et entreprises, Syntec-Ingénierie et 11 de ses entreprises adhérentes ont annoncé en juin 2022 le **parrainage de la promotion 2025 de l'École spéciale des travaux publics (ESTP).** Ce parrainage se traduit par des interventions de professionnels, des visites de chantiers ou encore des sessions de recrutement.

Lancement d'Ingé 2030, dispositif de long terme

« La France de demain se conçoit aujourd'hui » : telle est la conviction de Syntec-Ingénierie. La fédération professionnelle de l'ingénierie, qui figure parmi les 70 lauréats de la 2e vague de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir », entend identifier les besoins en compétences et agir dès à présent sur la formation des techniciens et ingénieurs. Concrètement, ce dispositif global repose sur un vaste **diagnostic emplois-compétences** (toujours en cours) et la création de **Parcours Ingé,** dispositif inédit de formation en alternance dès le bac pour insérer immédiatement plus d'ingénieurs.

Succès de la 21e édition de Meet'ingé !

Avec **près de 1 200 étudiants et jeunes diplômés** venus de toute la France, la 21e édition de Meet'ingé a connu un nouveau succès, le 27 octobre 2022. Les candidats ont eu l'opportunité de rencontrer **65 entreprises exposantes,** en très grande majorité des entreprises d'ingénierie, et de postuler aux **900 offres de stage, emploi et alternance proposées.**

Organisation de forums en ligne, e-Meet'ingé

Destinés aux étudiants ou aux jeunes diplômés, les deux rendez-vous professionnels virtuels de l'ingénierie ont rassemblé au total 1 800 candidats et permis de réaliser 750 entretiens avec des recruteurs.

JEUNE GÉNÉRATION : POURSUIVRE LE DIALOGUE ET RENDRE LA PROFESSION PLUS ATTRAYANTE

Interpellation des jeunes par voie de presse

« Sachez que des entreprises ont déjà bifurqué et vous attendent ! » : C'est ainsi qu'a réagi Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie, dans une tribune publiée dans *Les Échos* le 25 mai 2022 en réponse au coup d'éclat de plusieurs jeunes d'AgroParisTech lors de la remise de leurs diplômes. Il indique comprendre leurs préoccupations, tout en rappelant que ces secteurs ont besoin de bras pour continuer de faire bouger les lignes.

Multiplication des échanges intergénérationnels

Lors de l'Assemblée générale de Syntec-Ingénierie du 23 juin 2022, précédant la clôture avec l'économiste Jean-Marc Daniel, une séquence de dialogue entre entreprises d'ingénierie et représentants de la nouvelle génération a été organisée sur le thème « Comment embarquer les jeunes ingénieurs sur nos projets ? ».

Dans cette même veine d'enrichissements mutuels, la Fédération européenne de l'ingénierie (EFCA) a proposé aux jeunes professionnels de candidater aux « Future Leaders Committees », dont l'objectif est de réfléchir aux défis et aux approches communes possibles au niveau européen.

FAIRE RAYONNER L'INGÉNIERIE
DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les six bureaux sectoriels de Syntec-Ingénierie animent ou contribuent à de multiples initiatives. **Zoom sur les principaux temps forts de 2022.**

PÔLE CONSTRUCTION

INFRASTRUCTURES

1 À la suite de la réforme des cahiers des clauses administratives générales (CCAG) lancée en 2019 et pilotée par la Direction des affaires juridiques (DAJ) de Bercy, six nouveaux CCAG sont entrés pleinement en vigueur le 1er octobre 2021. Ce travail de concertation mené avec l'ensemble des parties prenantes, dont Syntec-Ingénierie, a abouti notamment à la création d'un nouveau CCAG consacré aux spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre (MOE). Afin de défendre les intérêts de la profession, Syntec-Ingénierie a lancé en 2022 un nouveau service auprès de ses adhérents constitué d'une cellule de veille active sur les clauses des marchés se référant au CCAG MOE. L'équipe de permanents et d'adhérents volontaires recense son utilisation dans la pratique, diffuse des préconisations aux professionnels et alimente les discussions avec les pouvoirs publics.

2 À l'initiative de Syntec-Ingénierie, plusieurs échanges ont été organisés avec des donneurs d'ordre de premier plan pour la profession. Ainsi, au premier semestre 2022, à la demande de Syntec-Ingénierie et suite à un accord de principe, SNCF Réseau a ajusté à la hausse ses indices de révision des prix de ses accords-cadres. Un certain nombre de thèmes de travail ont été définis, qui permettront de contribuer collectivement à la réussite des projets ferroviaires. En outre, le 28 juin 2022, plusieurs représentants de Syntec-Ingénierie ont rencontré les dirigeants de la Société du Grand Paris (SGP). Parmi les sujets abordés, la création de la filiale SGP Dev, les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour capitaliser sur le savoir-faire de l'ingénierie et l'optimisation des appels à projets d'innovation environnementale.

3 Au premier semestre 2022, Syntec-Ingénierie a participé et contribué au groupe de travail « Empreinte carbone des infrastructures », mis en place par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD). La prochaine publication du rapport formulera des recommandations pour l'étude de l'empreinte carbone des infrastructures de transport.

4 InfraBIM Open, le congrès international dédié à la transformation numérique et à l'interopérabilité dans les infrastructures connectées, s'est déroulé du 10 au 12 janvier 2022 à Lyon.
En vue de cet événement et en sa qualité de sponsor, Syntec-Ingénierie a élaboré une note de position intitulée *Le jumeau numérique au service du changement climatique* ainsi qu'une vidéo de vulgarisation qui ont été partagées à cette occasion. Véritable clone d'un ouvrage réel, le jumeau numérique est un outil technologique qui constitue un levier dans la réduction de l'empreinte carbone des ouvrages.

BÂTIMENT

5 De fin avril à décembre 2022, des travaux ont été menés afin d'élaborer une feuille de route sur la décarbonation du cycle de vie du bâtiment. Par lettre de mission en date du 10 mai 2022, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et la ministre déléguée chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, ont confié au Plan Bâtiment Durable une mission visant à coprésider, avec la DGALN (direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) et le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), le comité de pilotage de la chaîne de valeur du cycle de vie du bâtiment, qui a réuni l'ensemble des acteurs du secteur tout au long de l'année 2022 pour aboutir à la rédaction , en janvier 2023, d'une feuille de route pour la décarbonation de la filière. Syntec-Ingénierie a participé aux quatre groupes de travail thématiques mis en place et a notamment piloté, avec la FFB, le groupe de travail n° 2 « construction neuve ».

6 En janvier 2022, Syntec-Ingénierie a rejoint la gouvernance du conseil de surveillance et du comité technique de la base nationale INIES, référente sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de construction. La fédération professionnelle de l'ingénierie a participé aux différents travaux liés au fonctionnement de la base ainsi qu'à la collecte et au traitement de ses données, afin de généraliser l'éco-conception des bâtiments.

7 Syntec-Ingénierie a contribué aux Assises du bâtiment et des travaux publics (BTP), lancées par le gouvernement en juillet 2022 pour soutenir et simplifier les opérations économiques du secteur. Le 22 septembre suivant, 13 premières mesures pouvant entrer en vigueur sans délai ont été annoncées, avec l'objectif d'améliorer la trésorerie des entreprises, la prévisibilité des prix sur les marchés publics et privés, ainsi que la simplification des marchés publics.

8 Le bureau BIM FOR VALUE a poursuivi ses actions avec le développement de quatre nouveaux scénarios : « réaliser la commercialisation grâce au BIM » ; « réduire les aléas grâce à la présynthèse BIM » ; « accélérer la mise en gestion locative grâce au BIM » ; « extraction depuis une maquette numérique des données réglementaires nécessaires aux autorisations d'urbanisme ». En parallèle, BIM FOR VALUE a été partie prenante de l'action 6 du Plan BIM 2022 « Expérimentation de démarches qualités mises en œuvre sur un projet BIM » à travers une utilisation opérationnelle du cadre de référence sur plusieurs projets-tests.

GÉOTECHNIQUE

9 Afin de sensibiliser aux pratiques géotechniques respectueuses de l'environnement, Syntec-Ingénierie a publié, avec l'USG, un nouveau guide, relu par le CEREMA, intitulé *La contribution de la géotechnique dans la transition écologique et dans la stratégie bas carbone*. Cet ouvrage témoigne de la mobilisation des entreprises d'ingénierie pour agir de manière écoresponsable et répondre aux enjeux de la stratégie nationale bas carbone (SNBC).

10 Le bureau géotechnique de Syntec-Ingénierie a participé à la continuité des travaux de révision de la norme NF P 94-500, par l'intermédiaire de son président Michel Khatib, également président de la commission de la norme NF P 94-500. La norme, qui régit le contenu et l'enchaînement des missions géotechniques a toujours évolué pour mieux organiser les missions d'ingénierie géotechnique entre les acteurs de la construction. Objectif poursuivi : tendre vers une meilleure clarification des missions et vers une diminution des sinistres en géotechnique.

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

11 Du 4 au 8 juillet 2022, Syntec-Ingénierie a participé à la 2e édition des Assises de l'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Autour de la thématique « Adaptation au changement climatique », les différentes parties prenantes ont identifié les actions prioritaires à mettre en place face aux enjeux climatiques majeurs pour les territoires.

12 La fédération professionnelle de l'ingénierie a également pris part aux comités de pilotage de deux études de l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement (OPIIEC) publiées en avril 2022 : *Les métiers et les compétences de l'ingénierie face à l'enjeu du climat* et *Biodiversité : besoins en emploi et formation de la filière professionnelle.* Celles-ci visent à mettre en place des actions en faveur de l'emploi, des métiers et des compétences pour soutenir les entreprises de la branche.

13 Syntec-Ingénierie a apporté sa contribution au projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR). Ce dernier aspire à faciliter l'installation d'énergies renouvelables sur le territoire, afin de combler le retard pris par la France en regard des objectifs fixés par l'Union européenne.

PÔLE INDUSTRIE

CONSEIL EN TECHNOLOGIES

15 Afin d'enrichir ses actions de sensibilisation auprès des jeunes, Syntec-Ingénierie a mis en place un partenariat avec l'association Robotique First France. Ce programme cherche à recréer de l'engouement autour des domaines scientifiques et technologiques via des compétitions internationales de robotique.

16 Syntec-Ingénierie a mené une étude prospective sur l'ingénierie et le conseil en technologies, avec l'appui du cabinet PwC. Cette analyse comporte une synthèse spécifique sur le risque d'*offshorisation* de certaines compétences d'ingénierie et préconise le renforcement des technologies de l'information et de la communication, l'accroissement de la compétitivité et la formation de 50 000 ingénieurs d'ici à 2030.

17 En réponse aux besoins de recrutement de la profession, Syntec-Ingénierie a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir ». La fédération professionnelle de l'ingénierie a ainsi donné le coup d'envoi à Ingé 2030, un dispositif innovant devant permettre de réaliser une projection des besoins en compétences des entreprises d'ingénierie, en lien avec les priorités de France 2030 (voir page 15).

18 Après un séminaire de réflexion engagé dans le cadre des travaux du Pôle Industrie, la Fédération élabore actuellement un guide de bonnes pratiques de relations commerciales. Ce travail vise à définir un standard Filière partagé de ce que l'on considère être de bonnes pratiques dans la relation entre donneurs d'ordre et fournisseurs de prestations d'ingénierie et à identifier les critères d'appréciation factuels de la mise en œuvre de ces principes, avec une vision équilibrée entre « donneur d'ordre » et « fournisseur ». Un travail préparatoire a été engagé et donnera lieu à un livrable abouti courant 2023.

19 Syntec-Ingénierie a suivi et piloté l'étude de l'OPIIEC sur les *Systèmes embarqués*, publiée en juin 2022. L'objectif était de dresser un état des lieux des formations et compétences, ainsi que d'effectuer la mise à jour de la cartographie des formations existantes.

INDUSTRIE & ÉNERGIE

20 Les groupes de travail Nucléaire et Hydrogène ont poursuivi leurs travaux avec, d'une part, la note de position *L'ingénierie française, investie dans la gestion durable, maîtrisée et sûre des déchets nucléaires*, produite en janvier 2022. D'autre part, plusieurs rendez-vous et rencontres ont été organisés au cours de l'année 2022 entre la fédération professionnelle de l'ingénierie et différents acteurs.

MAI – Rendez-vous avec Xavier Ursat, président du Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire.

JUIN – Rendez-vous avec Alain Tranzer, délégué général à la qualité industrielle et aux compétences nucléaires pour EDF, sur la stratégie industrielle entre donneurs d'ordre et ingénierie.

JUILLET – Rendez-vous avec Bernard Doroszczuk, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), au sujet du rôle et de l'expertise de l'ingénierie indépendante, des compétences et du regard porté sur la standardisation des programmes à venir.

OCTOBRE – Participation d'Hélène Badia, nouvelle présidente de l'Université des métiers du nucléaire, à la table ronde du forum de recrutement Meet'ingé.

DÉCEMBRE – Rencontre avec la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (DAM/CEA) et intervention de son président Pierre Vivini sur le sujet « Quelle planification et quels besoins en expertise d'ingénierie pour le CEA DAM ? ».

21 Dans le cadre de l'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) de la filière du nucléaire, le cabinet EY a réalisé une étude intitulée *État des lieux des formations qualifiantes et continues – et Cartographie des besoins en compétences, emplois et métiers dans le domaine nucléaire*. Cette étude souligne l'importance du développement de la formation en réponse aux besoins de la filière.

22 Le 10 octobre 2022, l'événement IDécarbone a réuni l'ensemble des acteurs français des économies d'énergie et de la décarbonation. À cette occasion, Syntec-Ingénierie, via son administrateur Philippe Lanoir, a procédé à la signature du pacte de mobilisation « Je décarbone », aux côtés de 13 entreprises et 24 associations. Celui-ci acte l'engagement de chacune des parties prenantes à développer une filière au service de la décarbonation et de l'efficacité énergétique.

23 En mai 2022, la filière Chimie & Matériaux a produit un rapport intitulé *Potentiel de décarbonation des technologies de rupture dans la filière Chimie & Matériaux à l'horizon 2030.* Cette étude confirme, d'une part, la trajectoire de baisse des émissions de gaz à effet de serre estimée en première approche par la filière et expose, d'autre part, les conditions indispensables au scénario de décarbonation.

24 Syntec-Ingénierie a procédé à une nouvelle diffusion de son MOOC « À la découverte des métiers de l'ingénierie industrielle de demain ». Sur les quatre éditions, ce sont au total près de 8 000 apprenants qui ont été sensibilisés aux métiers de l'ingénierie industrielle. Une refonte de l'outil sera menée en 2023, en lien avec la démarche Ingé 2030.

COMMISSION DSI

En 2022, Syntec-Ingénierie a lancé une nouvelle instance : la Commission de la direction des services informatiques (DSI). Elle ambitionne d'être un vecteur d'acculturation grâce à des temps d'échanges sur les sujets spécifiques à la transition numérique des entreprises et aux technologies de l'information (IT). Concrètement, elle est structurée en trois ateliers, dont l'un vise à répondre aux difficultés des adhérents vis-à-vis des principaux éditeurs de logiciel, notamment via des premiers échanges entre la direction de la société Autodesk et Syntec-Ingénierie.

FOCUS 1

Parcours Ingé

Alors qu'il manque chaque année 20 000 ingénieurs pour répondre aux besoins de notre économie, Syntec-Ingénierie a mis au point un dispositif inédit de formation et d'insertion professionnelle. Intitulé « Parcours Ingé », le programme vise à insérer immédiatement plus de jeunes dans les métiers de l'ingénierie, par la voie de l'alternance dès la première année. Il entend également apporter une réponse concrète et immédiate aux difficultés de recrutement de la profession.

100 % en alternance dès la première année et 100 % pris en charge, Parcours Ingé démocratise l'accès aux enseignements scientifiques et techniques. Il s'adresse notamment à des publics qui sont traditionnellement éloignés de l'ingénierie, en raison d'une méconnaissance des métiers, des stéréotypes de genre qui persistent ou encore du coût de la formation. Son système novateur repose sur des contenus pédagogiques multidisciplinaires et des enseignements sur le terrain, avec un double tutorat école-entreprise.

Dès l'obtention du baccalauréat, les jeunes pourront débuter une formation diplômante de 3 à 5 ans. Le parcours conférera aux étudiants un niveau bac + 3, soit un grade licence/bachelor. Ceux qui le souhaitent pourront poursuivre deux années supplémentaires de formation pour atteindre un niveau bac + 5, soit un grade master (titre d'ingénieur). Les entreprises d'ingénierie participantes s'engagent à accompagner les jeunes tout au long de leur formation jusqu'à leur insertion professionnelle. De leur côté, les écoles partenaires sont les garantes de l'apprentissage des socles scientifiques et techniques. Concrètement, une première promotion pilote est prévue dès la rentrée 2023 avec, à terme, des promotions de 2 000 étudiants par an.

Parcours Ingé est issu d'Ingé 2030, dispositif lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir ». Le programme est une réponse concrète aux enjeux de France 2030. Mené par la Commission relations écoles & promotion des métiers de Syntec-Ingénierie, Parcours Ingé bénéficie du soutien de l'opérateur de compétences OPCO Atlas et suscite un intérêt marqué des pouvoirs publics et des régions. À noter, *Le Figaro Étudiant* et *AEF formation* y ont consacré des articles dédiés.

Pour élaborer le socle pédagogique de ce programme totalement novateur, Syntec-Ingénierie s'est appuyé sur l'Institut supérieur des techniques de la performance (ISTP). C'est cette école qui accueillera la première promotion en septembre 2023. Le contenu des enseignements est à retrouver dans la brochure.

Consultez en ligne

FOCUS 2

EDEC Climat et métiers de l'ingénierie – Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

Le 8 décembre 2022, Syntec-Ingénierie, la Fédération Syntec et les partenaires sociaux ont signé avec l'État l'accord-cadre d'engagement et de développement de l'emploi et des compétences (EDEC), « Climat et métiers de l'ingénierie ».

Ce programme, développé par la Commission développement durable de Syntec-Ingénierie et soutenu par l'OPCO Atlas, identifie les entreprises d'ingénierie comme des acteurs clés dans la conception et la mise en œuvre de solutions en faveur du climat. Il entend également renforcer la montée en compétences des salariés du secteur pour répondre aux grands enjeux de la transition écologique. À travers cette démarche EDEC, l'État reconnaît la spécificité de l'ingénierie en matière climatique, et l'impact déterminant de la profession sur l'empreinte carbone finale des projets. L'accord-cadre vise particulièrement la création d'un référentiel de compétences climat et biodiversité, le développement de certifications liées à ces enjeux, de contenu de formation et de certification numérique, la mise en œuvre d'actions favorisant le développement de la formation en situation de travail et de partage de pratiques. Afin d'atteindre ces objectifs, six actions sont prévues :

Action 1 : Décliner un référentiel de compétences pour les entreprises et salariés du secteur de l'ingénierie, pour permettre d'établir un dialogue commun avec les parties prenantes.

Action 2 : Développer des certifications « créateur de changement pour le climat et la biodiversité », pour répondre à l'enjeu d'attractivité des métiers du climat.

Action 3 : Développer du contenu de formation et de certification numérique « climat », pour démultiplier le volume d'actions de formation.

Action 4 : Développer le « tutorat climat », pour favoriser l'échange de pratiques en situation via la structuration d'un réseau de référents aux compétences variées.

Action 5 : Développer « l'AFEST climat », pour adapter rapidement les pratiques en favorisant la formation en situation de travail réel.

Action 6 : Définir une communication ingénierie, pour promouvoir le rôle du secteur de l'ingénierie face au changement climatique.

Le ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion a exposé les motifs de l'EDEC dans un communiqué :

« L'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement (OPIIEC) publie en mars 2022* un rapport d'étude prospective mettant en lumière le rôle clé des entreprises du secteur de l'ingénierie dans la conception et la mise en œuvre de solutions répondant à l'enjeu climatique et traversant de nombreux pans de l'économie française. Leur expertise technique et scientifique les conduit en effet à imaginer et concevoir des projets en matière d'infrastructures d'eau, de transports, d'énergie, de traitement des déchets, de bâtiments, de procédés industriels, etc.
Parce qu'elle intervient dès la phase de conception des projets, l'ingénierie a un impact potentiel déterminant sur l'empreinte carbone finale des projets. »

* *Les métiers et les compétences de l'ingénierie face à l'enjeu du climat* – OPIIEC, mars 2022.

FOCUS 3

Évolutions clés du CCAG MOE

Suite aux revendications portées par la Commission juridique de Syntec-Ingénierie lors des travaux de concertation, des modifications clés ont été apportées au cahier des clauses administratives générales relatives à la maîtrise d'œuvre (CCAG MOE) et à son guide d'utilisation, tous deux pilotés par la Direction des affaires juridiques (DAJ).

D'une part, les principales mesures annoncées par le gouvernement lors des Assises du bâtiment et des travaux publics (BTP) en septembre 2022 ont été mises en œuvre par la publication d'un décret du 28 décembre modifiant le Code de la commande publique et d'un arrêté du 29 décembre adaptant les CCAG en conséquence. Parmi ces mesures, les dispositions applicables aux engagements du MOE au respect du coût de l'ouvrage. Le décret vient ainsi préciser les règles applicables aux engagements du MOE au respect du coût prévisionnel, puis du coût final de l'ouvrage, comme le demandait Syntec-Ingénierie. À noter : la question de l'interprétation à donner aux articles R. 2432-3 et R. 2432-4 du Code pour les marchés passés avant cette date reste en suspens. C'est un point important sur lequel Syntec-Ingénierie a insisté auprès de la Direction des affaires juridiques de Bercy. Syntec-Ingénierie continuera à demander les précisions nécessaires pour les marchés en cours d'exécution ne bénéficiant pas de ces nouvelles dispositions.

D'autre part, après un important travail de veille et de concertation avec la Direction des affaires juridiques, la fiche n° 20 du guide d'utilisation du CCAG relative à l'allongement de la durée de chantier pour les marchés MOE a été mise à jour. Alors que la précédente version se bornait à reprendre les cas jurisprudentiels sans faire état des nouvelles possibilités de modifications de marchés en cours d'exécution, la fiche mise à jour complète désormais les cas de la jurisprudence du Conseil d'État en affirmant que « l'acheteur a toujours la faculté de prévoir d'autres hypothèses dans lesquelles l'allongement de la durée du chantier peut permettre d'augmenter le forfait du maître d'œuvre ». Une évolution capitale et conforme aux positions portées notamment par Syntec-Ingénierie lors des travaux de concertation pour l'élaboration du CCAG MOE.

En février 2022, Syntec-Ingénierie a lancé une cellule de veille active sur les clauses des marchés se référant aux nouveaux CCAG, pour mieux connaître les conditions contractuelles des marchés publics sur lesquels interviennent les entreprises d'ingénierie. La cellule de veille ciblera en priorité les marchés se référant au nouveau CCAG MOE, compte tenu de son caractère récent.

FOCUS 4

Rencontres Internationales de l'Ingénierie

Le 2 juin 2022, la 3e édition des Rencontres internationales de l'ingénierie (RII) a eu lieu au Pavillon d'Armenonville à Paris.

Organisé par la Commission internationale de Syntec-Ingénierie et le Groupe Leaders League/*Décideurs Magazine*, cet événement avait pour ambition de fédérer et d'encourager les entreprises d'ingénierie et leur écosystème dans le développement de leurs activités à l'international. Il a permis de réunir des décideurs de la chaîne de valeur de l'ingénierie et des intervenants experts au cours d'une demi-journée de conférences, de networking et de tables rondes. L'occasion d'aborder les problématiques suivantes :

- « Le bilan et les perspectives pour l'ingénierie en France et à l'international, à l'heure de la relance » ;
- « La transformation verte de l'Europe » ;
- « Acquisitions et sociétés d'ingénierie : comment orchestrer croissance externe et levées de fonds ».

250
DÉCIDEURS

20
INTERVENANTS

NOUVEAUX SERVICES

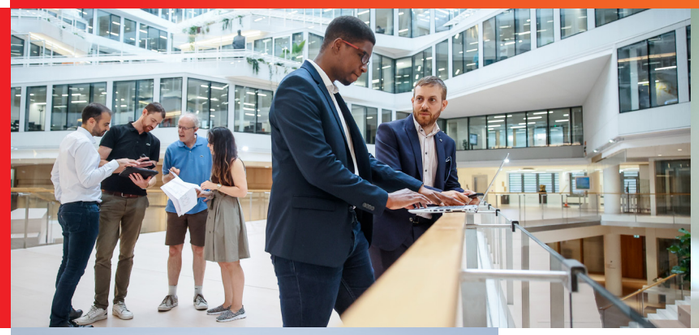

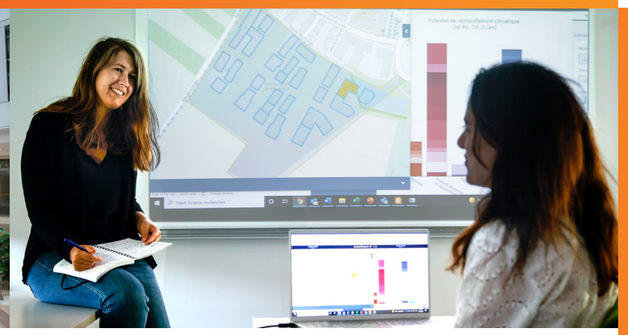

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Avec plus de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Porte-voix de la profession, Syntec-Ingénierie fédère les entreprises de prestations intellectuelle, scientifique et technique au cœur des enjeux environnementaux, industriels et d'aménagement des territoires.

Syntec-Ingénierie agit auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques qui ont besoin d'une vision globale et d'un partenaire de confiance pour préparer l'avenir et conduire les projets.

Syntec-Ingénierie valorise l'innovation et les talents des hommes et des femmes de nos entreprises pour réussir collectivement les grandes transitions et permettre un développement économique durable.

Regarder la vidéo sur notre raison d'être

En 2022, la Fédération a mis en place de nouveaux services afin d'accompagner ses adhérents dans la gestion quotidienne de leur activité et de leur développement.

- Mise en place de la centrale d'achats Syntec-Ingénierie. Le service, qui permet aux entreprises adhérentes de réaliser des économies significatives sur leurs achats réguliers, a connu un franc succès. En 2022, 50 % d'économies ont été réalisées.
- Lancement de la cellule de veille active CCAG de Syntec-Ingénierie, dans le but de défendre avec réactivité les intérêts de la profession et d'ouvrir les dialogues nécessaires lorsqu'un nouveau CCAG n'est pas appliqué.
- Organisation de tables rondes pour les professionnels lors de Meet'ingé, afin d'évoquer les problématiques et les enjeux clés de l'ingénierie.
- Parrainage de la promotion 2025 de l'ESTP, avec 11 entreprises adhérentes : ALTEREA, ARCADIS, ARTELIA, BERIM, ESSOR, INGEROP, SETEC, SYSTRA, TRACTEBEL, VULCAIN et WSP France.

UNE ORGANISATION RESPONSABLE ET REPRÉSENTATIVE DE LA DIVERSITÉ DE LA PROFESSION

Près de **400** entreprises adhérentes

employant **90 000** salariés, soit

1/3 des collaborateurs travaillant dans l'ingénierie,

80 % de TPE et PME,

20 % d'ETI et de grands groupes,

184 dans la construction,

et **180** dans l'industrie et le conseil en technologies.

DES ENTREPRISES

qui génèrent

17 mds € de chiffre d'affaires

avec

75 % des sièges sociaux en région, dont les principaux pôles sont en :

– Île-de-France ;

– Occitanie ;

– Pays de la Loire ;

– Auvergne-Rhône-Alpes ;

– Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sources : Syntec-Ingénierie – Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement.

DES COMPÉTENCES CLÉS DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Aéronautique
- Agroalimentaire
- Automobile
- Bâtiment
- Biodiversité
- Climat
- Chimie
- Défense
- Énergies renouvelables
- Environnement
- Géotechnique
- Industrie
- Infrastructures
- Naval
- Nucléaire
- Numérique
- Santé/pharma
- Transports

GOUVERNANCE ET INSTANCES

Pierre Verzat préside Syntec-Ingénierie depuis novembre 2018. Les grandes orientations du syndicat sont définies collégialement par le conseil d'administration, qui regroupe 21 dirigeants d'entreprises d'ingénierie, représentatives de la diversité de la profession.

Le conseil d'administration en 2022

Pierre VERZAT
Président de Syntec-Ingénierie
Président du directoire SYSTRA

Michel KAHAN
Vice-président (stratégie climat)
Président SETEC

Alice DE KERGARIOU
Vice-présidente (lien avec les régions)
Directrice Grands Projets France
SUEZ CONSULTING

Christian JEANNEAU
Vice-président sénior en charge des activités digitales ASSYSTEM France

Yves METZ
Vice-président (construction et international)
Président INGEROP

Loïc CHAPON
Directeur général délégué France
BERTRANDT

Benoît CLOCHERET
Président exécutif ARTELIA

Charles-Édouard DELPIERRE
Directeur général Urban TRACTEBEL

Anne-Charlotte FREDENUCCI
Présidente AMETRA

Hélène GAUTHEY
Présidente TECHNIP ENERGIES

Martine JAUROYON
Directrice transformation métiers et RSE EGIS

Florence KERSALE
Trésorière
Directrice industrie et nucléaire
SETEC Bâtiment

Nicolas LEDOUX
Président ARCADIS FRANCE

Anne-Lise MELKI
Directrice générale BIOTOPE

Denis POURLIER CUCHERAT
Directeur général Keran et SCE
Groupe KERAN

Carine TRAMIER
Présidente SOFRESID ENGINEERING

Luc JEANSANNETAS
Président du Bureau Bâtiment
Directeur du développement France
BERIM

Michel KHATIB
Président du Bureau Géotechnique
Directeur technique GINGER

Philippe LANOIR
Président du Bureau Industrie & Énergie
Président EKIUM

Philippe PONS
Président du Bureau Infrastructures
Directeur général infrastructures
BG Ingénieurs Conseils

Gilles ROCQUELAIN
Président du Bureau Environnement & Biodiversité
Directeur général BRL Ingénierie

Présidents de bureaux

Frédéric GRARD
Vice-président (industrie)
Président du Bureau Ingénierie & Conseil en technologies
Directeur général VULCAIN INGÉNIERIE

Invité permanent

Christophe LONGEPIERRE
Délégué général de Syntec-Ingénierie

Chaque adhérent peut contribuer aux travaux de Syntec-Ingénierie et faire remonter son expertise métier à travers les bureaux (sur élection), les commissions (libres d'accès) ou les groupes de travail.

Bureaux sectoriels

- Bâtiment
- Environnement & Biodiversité
- Géotechnique
- Industrie & Énergie
- Infrastructures
- Ingénierie & Conseil en technologies

Commissions transversales

- Communication
- Développement durable
- International
- Juridique
- Social
- DSI
- etc.

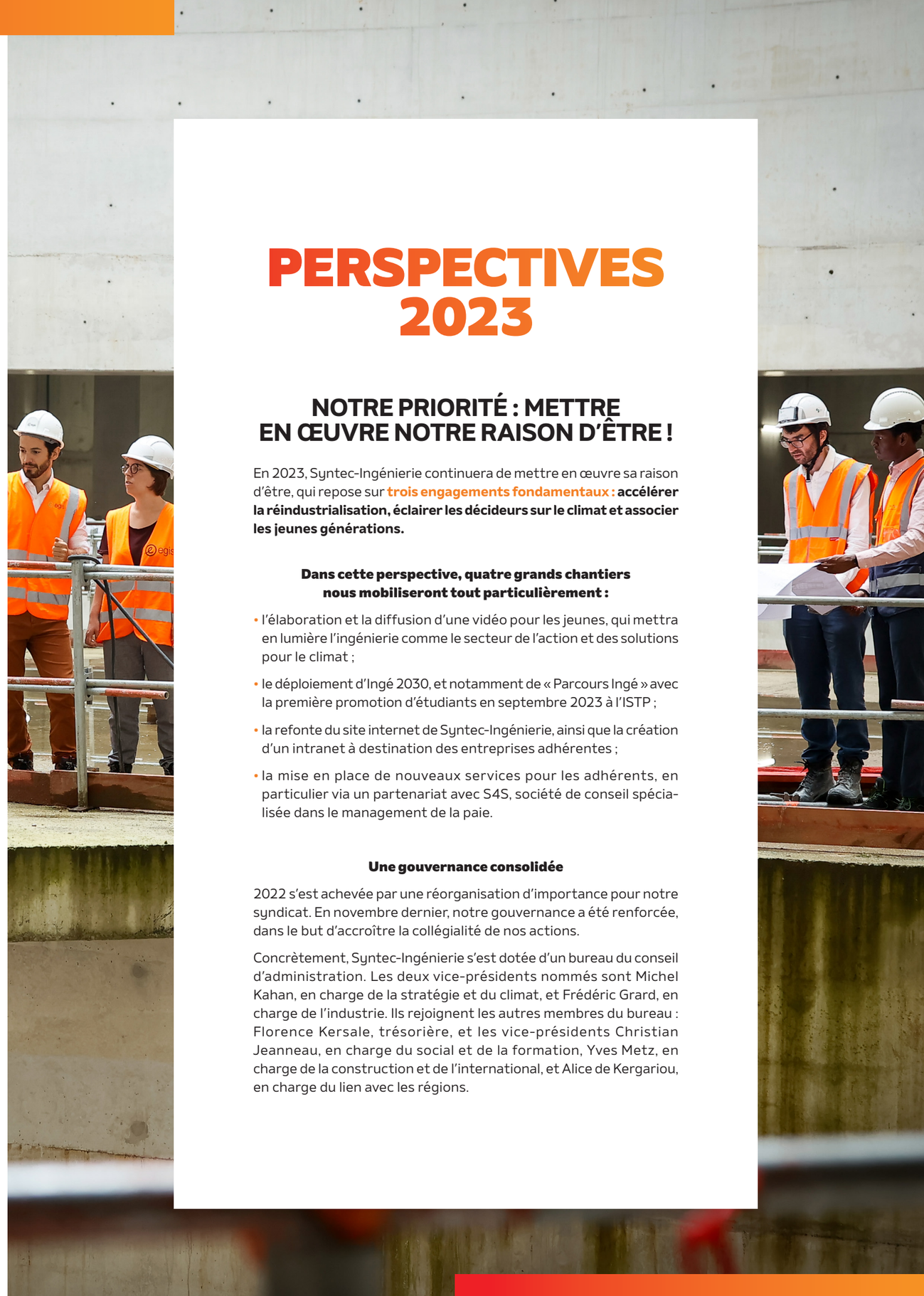

PERSPECTIVES 2023

NOTRE PRIORITÉ : METTRE EN ŒUVRE NOTRE RAISON D'ÊTRE !

En 2023, Syntec-Ingénierie continuera de mettre en œuvre sa raison d'être, qui repose sur **trois engagements fondamentaux : accélérer la réindustrialisation, éclairer les décideurs sur le climat et associer les jeunes générations.**

Dans cette perspective, quatre grands chantiers nous mobiliseront tout particulièrement :

- l'élaboration et la diffusion d'une vidéo pour les jeunes, qui mettra en lumière l'ingénierie comme le secteur de l'action et des solutions pour le climat ;
- le déploiement d'Ingé 2030, et notamment de « Parcours Ingé » avec la première promotion d'étudiants en septembre 2023 à l'ISTP ;
- la refonte du site internet de Syntec-Ingénierie, ainsi que la création d'un intranet à destination des entreprises adhérentes ;
- la mise en place de nouveaux services pour les adhérents, en particulier via un partenariat avec S4S, société de conseil spécialisée dans le management de la paie.

Une gouvernance consolidée

2022 s'est achevée par une réorganisation d'importance pour notre syndicat. En novembre dernier, notre gouvernance a été renforcée, dans le but d'accroître la collégialité de nos actions.

Concrètement, Syntec-Ingénierie s'est dotée d'un bureau du conseil d'administration. Les deux vice-présidents nommés sont Michel Kahan, en charge de la stratégie et du climat, et Frédéric Grard, en charge de l'industrie. Ils rejoignent les autres membres du bureau : Florence Kersale, trésorière, et les vice-présidents Christian Jeanneau, en charge du social et de la formation, Yves Metz, en charge de la construction et de l'international, et Alice de Kergariou, en charge du lien avec les régions.

SYNTEC
INGÉNIERIE

Fédérer les forces vives de la profession

148, boulevard Haussmann
75008 Paris
01 44 30 49 60

www.syntec-ingenierie.fr
www.avenir-ingenierie.fr

Conception-réalisation **:comfluence** – Juin 2023 - Photos : ©BONNIN Célia / Voyez-vous, page 15 • ©CHASSIGNOLE Olivier, pages 1, 9, 10 • ©CORTADE Guillaume, pages 1, 8, 9, 12, 21 • ©FERRANDI Gabrielle, page 24 • ©HAHN Lionel, page 1 • ©LEBRUN Vinciane / Voyez-vous, pages 5, 9, 14 • ©MIRDASS Abdesslam, page 1 • ©PADILLA Thomas, pages 1, 6, 22, 24, 25, 27 • ©SITTER Alexandre, page 23 • ©TONELLI Victor, page 2 • ©iStock, page 20. Imprimé sur papier recyclé.